

Réf: Dossier 471120

Avis de constitution

SOCIETE « MASTER ZONE »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE AVENUE 21 RUE 16
BARRÉE LOT :01 ILOT : 00, Lot 01, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/12/2025 et enregistrés au CEPICI le 15/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MASTER ZONE »

Objet :

- TRANSPORT ET LOGISTIQUE
- TRANSIT
- LOCATION ET VENTE DE VEHICULES
- BTP
- REHABILITATION
- TRANSACTION FINANCIERE
- FOURNITURE ET MATERIEL DE BUREAU ET DE
CONSTRUCTION

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles

et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de
donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE AVENUE 21 RUE 16 BARRÉE LOT :01 ILOT : 00, Lot 01, Ilot 00

Dirigeant(s) M AHONON JEAN-NOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13911 du 19/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81013/GTCA/RC/2025 du 19/12/2025

